

05/10/2011

**Synthèse du groupe de travail géographique Vallée de l'Huveaune
N°2**

Date : 5 Octobre 2011

Heure : 14h – 18h

Lieu : Salle municipale, La Penne sur Huveaune

**Participants (ordre
alphabétique)**

Alex	AMBERTO	Tout Aubagne est Contre la LGV
Denis	BARTHELEMY	Conseil Général des Bouches-du-Rhône
Jacques	BEVANCON	Confédération Générale des CIQ
Claude	BONOMO	Particulier
Jean	BOYER	C.I.Q. Ponsons Queirade
Hervé	BRUN	Association Alpha
Pierre	CALFAS	Union Régionale Vie Nature (affiliée à France Nature Environnement) - URVN PACA
René	CHAIX	Union Départementale des Bouches du Rhône pour la Sauvegarde de la Vie et la Nature - UDVN 13
Yannick	COCHARD	MPM / Direction Infrastructure
Sébastien	CONAN	Fédération des Bouches du Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Hélène	CORSELLE	CG113
Jean-Baptiste	DAVID	Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence - CCIMP
Frédéric	DOURNAYAN	Ville de Marseille
Armand	EXERJEAN	C.I.Q. St Menet - La Buzine
Roger	FERRO	C.I.Q. Saint Marcel
Jean	GONELLA	Fédération d'Action Régionale pour l'Environnement (FARE SUD)
Claude	JULLIEN	Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports - FNAUT PACA
Jean-Michel	LACAUX	Particulier
Serge	MAURIN	Arkema
David	MANSVELLE	Direction Départementale des territoires et de la Mer des Bouches du Rhône - DDTM 13
Pierre	MINGAUD	Ville de la Penne sur Huveaune
Raymond	PERES	Ville de la Pennes sur Huveaune
Guy	TABUTAUD	<u>Association Consommation Logement et Cadre de Vie - Union Régionale PACA - CLCV</u>
Vincent	TOUZE	Communauté urbaine Marseille Provence Métropole
Pierre	VIREY	Association de Défense de la Basse Vallée de l'Huveaune (ADEBVH/CLCV PACA)
Helene	VITELLI	Ville de la Penne sur Huveaune

Absents/Excusés

Jean-Marc	ALBERT	Conseil Général des Bouches-du-Rhône
Aurélié	BASCHIOU	Chambre des Métiers et de l'Artisanat - CMA 13
Maurice	BONCINO	Particulier
André	CASTINO	CIQ Ponsons Queirade
Anne	CECCONELLO	Ville de Marseille
Lucie	COHEN	Association du Parc d'Activités de Gémenos (APAGE)
Monique	CORDIER	Confédération Générale des CIQ
Henri	De MATOS	Association de Défense de l'Environnement de la Basse Vallée de l'Huveaune
Bruno	DINEUR	Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

Benoit	FRANKART	Association Alpha
Jean-Christophe	LEYDET	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et de du Logement - DREAL PACA
Gilberte	MARCHIANO	Association de Défense de l'Environnement de la Basse Vallée de l'Huveaune
Roni	MICHEL	CIQ La Barasse
Thomas	OLLIVIER	Association ALPHA
Christian	PRESUTTO	Ville de la Penne sur Huveaune
Gérard	RAMPAL	Ville d'Aubagne
Isabelle	ROBILLARD	UDVN 13
André	SATURNINI	MPM
Claude	TOSTAIN	Particulier
Joël	VANNI	MPM

En tribune : Stéphane Rosso (Chef de projet RFF), Marion Picquet (Responsable territoriale AMOG), Diane Julien (Responsable territoriale AMOC), Sandrine Rabaseda (Responsable environnement RFF)

ORDRE DU JOUR

- Synthèse des 1ers groupes de travail
- Rappel et réponses des attendus du groupe de travail
- Synthèse des avis du groupe de travail sur les scénarios pour le COTER
- Préparation du prochain groupe de travail
- Recueil des observations sur les documents remis

NB : les éléments de réponse apportés sur le fret n'ont pas pu être présentés oralement faute de temps mais sont envoyés avec la présentation.

DOCUMENTS ENVOYES

- Synthèse du groupe de travail n°1
- Verbatim du groupe de travail n°1
- Feuille d'émargement
- Fiches d'engagement RFF

QUESTIONS POSEES / THEMATIQUES ABORDEES

Présentation sur le bruit ferroviaire

- La discussion a porté sur la réglementation existante, les mesures et sur la façon dont RFF prenait en compte le bruit ferroviaire et s'attachait à lutter contre en développant :
 - des améliorations sur le matériel roulant (baisse de 10dbs en 10 ans sur les TAGV),
 - des améliorations sur l'infrastructure
 - des protections anti-bruit, en priorité au plus près de la source.
- RFF confirme que :
 - le maître d'ouvrage est désormais obligé de respecter les seuils réglementaires même 10 ou 20 ans après la construction de l'ouvrage
 - ses propres engagements vont au delà des contraintes légales puisque ses seuils de prise en compte sont les plus contraignants (soit vitesse supérieure à 250 Km/h, quel que soit la vitesse du train, et zone d'ambiance sonore modérée).
- MPM demande que les éléments d'étude que RFF possède -et qui montrent l'évolution à la baisse de la contribution sonore des matériels- soient communiqués pour les TAGV, TER ou train Corail....
- Les participants souhaitent connaître les relevés acoustiques faits sur le projet Marseille-Aubagne-Toulon (préciser les différentes distances par rapport à la ligne ferroviaire des

relevés) ainsi que les surcoûts de mise sous protections anti-bruit (zone urbaine vs zone non urbanisée).

- Des questions ont été soulevées sur le degré de bruit environnant moyen (en ville, à la campagne..), sur les seuils de tolérance au bruit et sur les relevés des nuisances sonores en entrée et sorties de tunnel.
- D'une manière plus générale le groupe relève que le problème du bruit ambiant, « à la limite du supportable » est LE problème MAJEUR de la Vallée de l'Huveaune et qu'il ne « faut pas en rajouter ».
- L'enjeu des protections anti-bruit est prédominant compte tenu de la topographie des lieux (vallée enclavée entre des collines qui répercutent le bruit).

Zones inondables

- RFF explique la manière dont sont pris en compte les zones inondables et l'objectif de transparence hydraulique et d'impact zéro qui est poursuivi. Des calculs sont également effectués sur la base de l'historique des crues.
- Des précisions et des exemples d'ouvrages (Vallée de la Meuse...) pourront être apportés quand le projet sera plus avancé et le fuseau défini.
- La Mairie de la Penne- sur-Huveaune souligne l'importance de la préservation des zones d'expansion de l'Huveaune en cas de crues, qui peuvent être redoutables.

Plan de Prévention des Risques Techniques

- La bonne information de la DREAL PACA sur le projet est essentielle pour le futur PPRT (vitesse de passage des trains...).
- La question de la coexistence possible entre une gare à la Barasse et l'usine ARKEMA est en attente jusqu'à la sortie du PPRT par le préfet.

Eventualité d'une halte TAGV à La Barasse/ Pole Multimodal à La Barasse

- La question d'une future halte TAGV à la Barasse sera considérée dans une seconde phase d'étude avec une approche en termes de :
 - prospective territoriale
 - potentiel d'exploitation.
 - trafic et capacité d'exploitation, impactés négativement par tout arrêt supplémentaire en gare
- Mr Lacaux et Mr Brun demandent à RFF des points de comparaison sur la fréquentation de certaines gares TGV (Le Creusot, Aix TGV...) avec celle de La Barasse.
- La mairie du 11^{ème}/12 arrondissement de Marseille précise que la vision de la gare à La Barasse en tant que grand pole multimodal s'accompagne d'une réflexion importante en termes de parking.
- Le groupe s'accorde pour souligner la nécessité et l'importance d'une gare TER performante dans l'Est Marseillais - à défaut d'une halte TAGV.
- MPM demande de préciser le potentiel d'usagers que cette gare pourrait amener à Marseille Saint Charles.

Autres thématiques abordées

- La mairie de La Penne sur Huveaune relève que la demande d'étude d'une « situation 0 » faite par le groupe (*mairie d'Aubagne*) – ie.intégrant une 4ème voie sur l'axe Marseille-Aubagne pour améliorer la desserte TER existante- aura une emprise et un impact en terme de travaux et d'expropriations comparable à celui du projet LGV PACA pour la commune de La Penne-sur-Huveaune.
- L'association «Vivre à Gémenos» précise sa contribution (sur la base d'un principe proposé par la CCI) et fait évoluer sa position compte-tenu des contraintes sur le milieu humain,

écologique. La demande à RFF est d'étudier un fuseau optimisé passant au nord de Carnoux et évitant la vallée de l'Huveaune.

- L'association « Vivre à Gémenos » demande la diffusion rapide des fuseaux pour pouvoir les étudier avant la prochaine réunion du 9/11. RFF s'engage à les diffuser après le COTER du 18/10, soit le 18/10 au soir ou le 19/10 au plus tard.
- Le groupe demande que les cartes environnementales au 25000^{ème} soient téléchargeables et que le tracé du futur tramway y soit intégré, de même que les éléments de raccordement et les futurs projets du pays d'Aubagne.
- Aucune autre remarque n'a été faite sur les documents remis.

AVIS EXPRIMES PAR LE GROUPE SUR LES SCENARIOS

Les points de convergence à l'issue du groupe ont porté sur les sujets suivants :

- **UNE PRIORITE : la nécessité d'une prise en compte du bruit sur la zone géographique** compte tenu de la situation actuelle et de la topographie des lieux (effet résonance des collines qui encadrent la vallée) :
 - approche globale à avoir dans le traitement des perturbations sonores en tenant compte de l'effet cumulé
 - protections acoustiques performantes dans le respect des engagements pris par RFF en 2008 (ceux-ci constituent une base de discussion a minima).
 - transparence sonore et plus généralement transparence environnementale
- **Sur les abords des voies :**
 - Volonté de valorisation des abords des voies grâce à des aménagements paysagers (chemin piétonnier/modes doux)
 - Sécurisation des voies (banalisation des clôtures)
- **La halte TAGV à l'Est de Marseille doit continuer à être étudiée en phase 2** (capacité, exploitation, potentiel commercial...)
- **La saturation du réseau**
- **La nécessité d'une gare souterraine en ligne à Marseille-Saint-Charles**
- **L'importance du critère « desserte du Centre Ville » dans le choix des scénarios, pour l'intermodalité qu'il offre.**

Le point de désaccord porte sur le sujet suivant :

- **Le passage de la ligne dans la Vallée de l'Huveaune en surface**

ATTENTES DU GROUPE

Sur le bruit ferroviaire :

- Eléments sur l'amélioration du bruit ferroviaire depuis 10 ans des différents trains (TAGV, Corail, TER..)
- Relevés acoustiques MAT
- Coût moyen des protections anti-bruit en zone urbaine
- Bruit en entrée et sortie de tunnel (modélisation)
- Y a-t-il de la R&D sur les roues des trains qui permette de réduire le bruit de roulement? (roues composites)

Sur les gares TAGV :

- exemples de fréquentation des gares excentrées (Le Creusot...)

Sur la gare TER à La Barasse:

- potentiel d'usagers que cette gare pourrait amener à Marseille Saint Charles.

Documents :

- Envoi d'un lien pour télécharger les cartes des enjeux environnementaux au 25000ème
- Fuseaux à envoyer le 18/10 au soir (après COTER)- le 19/10
- Identifier les zones en tunnel, en surface et mixte
- Visualiser le tracé du Tramway
-